

## ANNEXE II

### TARIFS DE LOCATION

Entreprise Pers.morale Sur territoire paroissial	Entreprise Pers.morale Hors territoire paroissial	Paroissien et société sur territoire paroissial	Non Paroissien et autre société hors territoire		Dépôt / Caution
---	---	--	--	--	--------------------

Grande Salle sans Cuisine			200	400		150
Grande Salle avec Cuisine			250	500		200
Petite Salle avec Cuisine			100	200		100
Grande Salle sans Cuisine + Petite Salle			300	600		200
Grande Salle avec Cuisine + Petite Salle			350	700		200
Supplément beamer			50	50		

#### Dispositions particulières :

- Exonération de la contribution : Commune de Courtepin, Cercle scolaire de Courtepin-Courtaman-Wallenried, Cercle scolaire de Barberêche, Fanfare L'Avenir de Barberêche-Courtepin, Chœur mixte La Caecilia du Rosaire de Courtepin, Société de chant L'Avenir de Barberêche, Section des Samaritains pour le don du sang.
- Une réduction de tarif peut être obtenue pour une location de courte durée.
- Un tarif spécial peut être obtenu pour une location régulière.
- Tout cas particulier sera traité par le Conseil de paroisse.
- Le parcage est organisé par la société organisatrice.
- Tout matériel cassé ou endommagé sera facturé.

La location pour entreprises sera fixée d'un commun accord entre le conseil de paroisse et l'entreprise selon les demandes.